



Association agricole

« **FA'A'APU RAU NO RANGIROA** »

Association loi 1901 à but non lucratif - N°F22109

PROJETS INNOVANTS 2023-2024

- Compostage
- Engrais de poisson
- Pépinière
- Fa'a'apu et Santé
- Banque Alimentaire

Créée en mars 2023, l'association « **F'A'APU RAU NO RANGIROA** » est une association agricole à but non lucratif dont l'objet est de :

- Développer l'agriculture et l'élevage sur l'atoll de Rangiroa en relevant les défis du développement durable
- Encourager et soutenir l'agriculture maraîchère et vivrière permettant un régime alimentaire de la population plus diversifié et équilibré, ainsi qu'une autonomie alimentaire avec des produits frais
- Régénérer, réhabiliter, fertiliser le sol et valoriser les cocotiers
- Développer l'horticulture, la vanille, l'apiculture, l'élevage de porcs, poules pondeuses, poissons
- Reboiser et valoriser le bois
- Produire, transformer, conserver, commercialiser les produits agricoles provenant exclusivement des membres exploitants
- Acheter et utiliser les machines agricoles d'intérêt collectif, matériel, installations, animaux, plants, semences, engrais et tout autre produit
- Formation sur l'agriculture en général
- L'Évènementiel (Foire, Mini Foire, Mini Marché)
- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de Avatoru , Ohotu et Tiputa

Les sept membres fondateurs sont de profils différents (agriculteurs, éleveurs, coprahculteurs, gestionnaire, technicien, contrôleur de gestion) et s'associent bénévolement pour mettre à profit leur expérience et leur savoir-faire afin d'encourager et d'accompagner la population de Rangiroa dans leurs divers projets agricoles.

En effet, compte tenu de la situation géographique de l'Atoll de Rangiroa et de son contexte pédoclimatique peu propice à la culture, les produits frais sont rares, arrivent par bateau ou avion, et posent des problèmes de fraîcheur et de prix très élevés. D'où la faible consommation locale en produits frais par la population, une alimentation peu équilibrée et les problèmes de santé qui en résultent.

Priorité est donc donnée à **assurer la sécurité alimentaire des familles** en leur offrant les moyens de planter et de consommer des produits frais et variés issus de leurs productions individuelles de légumes et de fruits (« A `amu ta'oe e tanu ») pour couvrir leurs besoins. Cela leur permettra également d'avoir des revenus complémentaires par la vente en bord de route de leur éventuel surplus de production.

Ainsi, pour l'année 2023, l'action de l'association s'articulera autour de 3 axes, qui permettront de déployer rapidement le projet en offrant à la population

les moyens de se lancer dans la culture et de tendre vers une autosuffisance alimentaire et saine en matière de fruits et légumes.

Les axes prioritaires, qui se développeront concomitamment au cours de l'année 2023, sont les suivants :

- **Axe 1 : Compostage**
- **Axe 2 : Engrais de poisson**
- **Axe 3 : Pépinière**
- **Axe 4 : Fa'a'apu et Santé**
- **Axe 5 : Banque Alimentaire**

Axe 1 : Compostage

Sur une terre de type corallien comme celle de Rangiroa, peu fertile et défavorable à la culture, **une production locale de compost** s'avère indispensable et permettra d'offrir, à moindre coût, le support fertile indispensable à toute production agricole locale.

Pour ce faire, l'association se chargera de :

- **Broyer** les déchets végétaux provenant des particuliers, des professionnels et de la commune de Rangiroa
- **Entreposer** les déchets broyés sur un terrain mis gracieusement à disposition à l'association par la commune à cet effet
- **Procéder** et de veiller au bon compostage par un mode opératoire adapté, incluant de l'engrais de poisson (Axe 2 Engrais de poisson)
- **Stocker**, conditionner et préserver le compost sous un hangar (Axe 3 Pépinière)
- **Distribuer** le compost aux adhérents de l'association de manière équitable, moyennant une modeste participation

Axe 2 : Engrais de poisson

Comme alternative à l'utilisation des engrais chimiques, le recyclage des déchets de la pêche locale permettra de fabriquer avantageusement un engrais naturel. L'engrais de poisson remplacera ainsi efficacement et à moindre coût les engrais chimiques. Le processus aura pour effet, par le biais de la collecte des déchets de poissons auprès des pêcheurs professionnels (têtes de poissons, boyaux..) d'éviter que ces déchets ne soient jetés à la mer avec les conséquences néfastes que cela occasionne.

La préparation de l'engrais de poisson sera réalisée par l'association selon la recommandation et la Fiche technique de la CAPL, s'agissant des ingrédients et des proportions (Eau, Déchets de poissons, Mélasse, E.M. micro-organismes)

PREPARATION DE L'ENGRAIS

- Collecte des déchets de poisson auprès des pêcheurs locaux, auxquels l'association mettra à disposition des conteneurs dédiés
- Broyage/Hachage des déchets à l'aide d'un engin adapté
- Cuisson du hachis des déchets + eau dans de grandes marmites
- Incorporation de la Mélasse et de l'EM aux déchets et leur jus de cuisson dans des bidons de 200 L à fermeture hermétique
- Mélange régulier de la mixture tous les 10 jours

⇒ **Au bout d'un mois, l'engrais est prêt à être distribué à la population et peut être utilisé. La durée de conservation est supérieure à un an**

Axe 3 : Pépinière

Une pépinière sera édifiée par l'association sur le terrain qui serait mis à sa disposition par la commune de Rangiroa. En effet, une bonne conduite des semis et de leur élevage en pépinière conditionne toute la saison de production. Il est alors primordial de mener à bien cette première phase du cycle de production afin de repiquer en terre des plantules saines et vigoureuses et obtenir de bons rendements.

L'association procèdera à la mise en place de la pépinière, à la production et à l'élevage des plants qui seront distribués aux adhérents.

La mise en œuvre de l'axe 3 « Pépinière » s'appuiera sur la fiche technique de l'équipe en charge du réseau de fermes pilotes en agriculture biologique du **projet INTEGRE** en Polynésie française.

Axe 4 : Fa'a'apu et Santé

La mise à disposition de compost, d'engrais de poisson et de plants par l'association ainsi que son accompagnement sur le terrain par les membres du bureau permettront aux familles de Rangiroa de s'alimenter sainement, de manière équilibrée et à moindre coût.

Combinées avec des interventions/missions d'information éventuelles sur place par le Ministère de la Santé, ces actions contribueraient à **faire face au problème de santé publique du territoire** (70% de la population adulte en surpoids, dont 40% au stade d'obésité) et ainsi à **diminuer les coûts de santé**.

Axe 5 : Banque alimentaire

L'association prévoit enfin, en lien avec l'assistante sociale, de distribuer gratuitement fruits et légumes à la partie de la population la plus défavorisée et qui n'est pas en mesure de planter. Un protocole d'accord sera mis en place avec les exploitants adhérents qui fourniront une partie de leur surproduction à l'association et à cette fin.

CONCLUSION

Le déploiement de ces axes début 2^o semestre 2023 permettra, rapidement et à moindre coût, de donner les moyens à la population de Rangiroa d'assurer sa sécurité alimentaire, en plantant et en consommant ses propres fruits et légumes.

Les membres bénévoles de l'Association apporteront formation, soutien et accompagnement dans les projets de fa'a'apu ma'a des familles.